Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau des moyens, de l'organisation et des projets des établissements** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDEDC/2019-384** **15/05/2019**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/06/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : enquête 2019 : détermination de la vulnérabilité des CFPPA (sur données 2018) – Présentation de l'enquête et modalité de collecte des données

Destinataires d'exécution
DRAAF-DAAF EPLEFPA et EPNEFPA CFPPA des EPLEFPA et EPNEFPA Pour information : Inspection de l'enseignement agricole, cellule d'appui au pilotage de la DGER, organisations syndicales de l'enseignement agricole

Résumé :

Depuis 2007, il est demandé chaque année à l'ensemble des CFPPA de l'enseignement agricole public de calculer des indicateurs de vulnérabilité et de les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des DRAAF des régions auxquelles ils appartiennent ou des DAAF (DOM-COM).

Ce suivi des indicateurs de vulnérabilité est particulièrement important dans cette période transitoire de mise en place des réformes de la loi N°2018 – 771 du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Ces dernières années le calendrier de cette enquête avait été avancé afin d'intégrer ses résultats dans l'analyse plus globale de la situation financière des EPLEFPA réalisée en juin par l'inspection de l'enseignement agricole.

Après concertation avec les acteurs concernés, il apparaît opportun de relancer cette enquête qui débute cette année au mois d'avril et se termine en **établissement** le **14 juin 2019**. L'ensemble des données régionales seront transmises à la DGER pour le **28 juin 2019.**

I- OBJECTIFS DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

Les indicateurs ont été construits de manière à fournir un outil simple :

- de pilotage pour les directeurs d'EPLEFPA et les directeurs de CFPPA,
- d'échange et de dialogue entre les DRAAF/SRFD ou DAAF/SFD et les centres,
- de suivi dans le temps de l'évolution de la situation des centres.

Cet outil est complémentaire des indicateurs financiers de suivi des EPLEFPA élaborés par la Mission Contrôle de Gestion et l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

Pour les centres, les indicateurs constituent un outil de management et d'alerte précoce des dysfonctionnements. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche proactive destinée à anticiper les difficultés et éviter l'aggravation de certaines situations. Ils renseignent les directeurs de centres sur les points sur lesquels ils doivent faire porter leurs efforts. Ils facilitent le suivi de l'évolution des performances des centres.

Pour les DRAAF/SRFD et DAAF/SFD, ils permettent l'analyse de la situation des centres et le suivi de leur évolution sur plusieurs années.

II- DESCRIPTION DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFPPA

2.1 – Détermination de 4 niveaux de vulnérabilité

Les 4 niveaux sont ceux du classement issu de l'enquête sur le suivi financier des EPLEFPA réalisée par l'Inspection de l'Enseignement Agricole, qui compte 4 catégories : **sécurité / vigilance faible / vigilance haute / alerte.**

2.2- Présence d' UFA dans les CFPPA

La présence d'unités de formation par apprentissage dans un CFPPA ne doit pas être considérée comme une situation particulière pour le calcul des indicateurs. L'activité de formation par apprentissage au sein d'une UFA portée par un CFPPA doit être considérée comme une activité du CFPPA à part entière dans le cadre de cette enquête.

2.3- Notion de facteur limitant pour déterminer le niveau de vulnérabilité du centre

L'enquête compte 12 indicateurs numérotés de v1 à v12 et regroupés en trois familles d'indicateurs :

- gestion financière
- gestion des ressources humaines
- gestion commerciale (stratégie de développement)

Chaque famille d'indicateurs est notée sur 100 points selon le barème suivant :

	Santé financière de l'EPLEFPA	Santé financière du centre	Rentabilité des formations	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	**Gestion financière**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	Stabilité dans les fonctions de direction	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	Part des heures de face à face des formateurs	**Gestion des ressources humaines**	formaliséAppartenance à un réseau	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	Diversité des sources de financement	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	**Gestion commerciale (stratégie de développement)**
Nomenclature	**v1**	**v2**	**v3**	**v4**		**v5**	**v6**	**v7**	**v8**		**v9**	**v10**	**v11**	**v12**	
CFPPA : part des indicateurs dans le résultat	20	20	30	30	**100**	20	10	20	50	**100**	20	40	20	20	**100**

Le niveau de vulnérabilité du centre correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs (« principe du baquet ») sur la base des tranches de points suivantes :

Alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100

2.4- Résultats de l'enquête vulnérabilité 2018 des CFPPA (données 2017)

Comparaison résultats 2016 – résultats 2017

149 CFPPA étudiés

	Enquête 2017 (Résultats 2016)		Enquête 2018 (Résultats 2017)	
Niveau de vulnérabilité	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Sécurité	24	16 %	23	15 %
Vigilance faible	58	39 %	55	37 %
Vigilance haute	46	31 %	48	32 %
Alerte	22	15 %	23	15 %
TOTAL	**150**	**100 %**	**149***	**100 %**

(* Absence de résultats pour un CFPPA)

Les résultats montrent que :
- 52 % des centres (78) restent dans la même catégorie ;
- 48 % des centres (71) voient leur situation évoluer : pour 26 % des centres (38), il est observé une dégradation alors que 22 % des centres (33) semblent connaître une amélioration.

Globalement, la situation des centres CFPPA reste stable.

III – MISE EN OEUVRE DE L'ENQUÊTE « INDICATEURS DE VULNERABILITE » DES CFPPA

Elle se fait à deux niveaux et en deux temps.

3.1- Au niveau des EPLEFPA

Les directeurs de centre:
1. calculent les indicateurs et remplissent la grille (annexes 1, 2 et 3) en indiquant le détail des calculs. **Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018,**
2. reportent les résultats de l'enquête dans la fiche de synthèse (annexe n°4)
3. transmettent les grilles de calcul ainsi que la fiche de synthèse aux Services Régionaux de la Formation et du Développement ou Service de la Formation et du Développement **pour le 14 juin 2019.**

3.2- Au niveau régional (DRAAF-SRFD et DAAF-SFD)

La contribution demandée au niveau régional est de:
1. vérifier, ajuster le cas échéant et valider les éléments de calcul transmis par chacun des CFPPA de la région ; reporter les résultats des indicateurs dans le fichier électronique qu'ils ont reçu de la DGER ;
2. transmettre le fichier électronique complété par messagerie à l'adresse suivante : bpoe.dger@agriculture.gouv.fr , **pour le 28 juin 2019.**

Le Directeur Général de l'enseignement et de la recherche

Philippe VINÇON

ANNEXES : Fiches de calcul des indicateurs de vulnérabilité des CFPPA :

1- GESTION FINANCIERE

2- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3- GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

4- ENQUETE VULNERABILITE : FICHE DE SYNTHESE

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°1 / REGION : CFPPA : ….....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION FINANCIERE

ENQUÊTE 2019 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	Barème		Résultat
v1	**Santé financière de l'EPLEFPA**	V1 : **moyenne [2016, 2017, 2018]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net de l'EPLEFPA / charges de fonctionnement de l'EPLEFPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : charges de fonctionnement = total des comptes de la classe 6 – comptes 776 et 777 Les résultats sont à extraire depuis l'application INDISFI avec les données de COCWINELLE		> 90 j	20 pts	/20
				50 à 90 j	10 pts	
				< 50 j	0 pts	
v2	**Santé financière du CFPPA**	V2 : **moyenne [2016, 2017, 2018]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net du CFPPA / charges de fonctionnement du CFPPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : Charges de fonctionnement = Total des comptes de classe 6 – comptes 776 et 777 Les résultats sont à extraire depuis l'application INDISFI avec les données de COCWINELLE		> 90 j	20 pts	/20
				50 à 90 j	10 pts	
				< 50 j	0 pts	
v3	**Rentabilité des formations du CFPPA**	v3 : (Charges de personnel liées à la formation (A) / Ressources liées à la formation (B)) * 100 A : Charges de personnel liées à la formation = Compte 611 (uniquement les actions de formation réalisées par 1 structure - organisme, institut, entreprise - qui facture sa prestation) + compte 631.1 + compte 64 B : Ressources liées à la formation = Compte 701.1 + compte 705 + compte 706.8+ compte 74		< 80%	30 pts	/30
				80 à 90%	15 pts	
				> 90%	0 pts	
v4	**Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années**	v4 : **moyenne [2016, 2017, 2018]** des résultats de fonctionnement du CFPPA Résultat de fonctionnement du CFPPA = produits de fonctionnement (total des comptes de la classe 7) – charges de fonctionnement (total des comptes de la classe 6)		> 20 000€	30 pts	/30
				0 à 20 000€	15 pts	
				< 0€	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE DU CFPPA						**/100**

Moyenne [2016, 2017, 2018]= (résultat 2016 + résultat 2017 + résultat 2018) / 3

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°2 / REGION : CFPPA : ….....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ENQUÊTE 2019 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v5	**Part des formations assurées par du personnel externe au centre**	= (Nombre d'heures formateurs externes / Nombre total d'heures formateurs dispensées) * 100		21 à 30%	20 pts	/20
				10 à 20% ou 31 à 50%	10 pts	
				<10% ou > 50%	0 pts	
v6	**Constance dans les fonctions de direction**	Nombre total de fois où les directeurs de l'EPLEFPA ou du CFPPA ont changé sur les cinq dernières années (soit de **2014 à 2018**)		<= 3	10 pts	/10
				4-5	5 pts	
				> 5	0 pts	
v7	**Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs**	Suivi de l'activité des formateurs: élaboration de fiches de poste prévisionnelles et suivi administratif du temps d'activité réalisé par les formateurs par rapport à ce qui avait été initialement prévu		Fiches de postes utilisées pour suivre l'activité des formateurs	20 pts	/20
				Fiches de poste mais pas de suivi du réalisé	10 pts	
V8	**Part des heures de face à face des formateurs**	Pour l'ensemble des formateurs : = Nombre d'heures annuelles de face à face/ nombre total d'heures annuelles de travail prévues dans le contrat * 100		> 80 %	50 pts	/50
				Entre 60 et 80%	25 pts	
				< 60%	0 pt	
INDICATEURS DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DES CFPPA						/100

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°3 / REGION : CFPPA : ….....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFPPA : GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

ENQUÊTE 2019 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
v9	**Appartenance à un réseau formalisé**	V9 : existence et degré d'application d'une convention cadre (existence d'un document signé par plusieurs établissements) On appelle réseau un groupe de centres travaillant ensemble de façon effective dans des « chantiers communs » en mutualisant leurs moyens matériels et humains et dont l'existence est attestée par une convention, une charte, …(exemples : réseaux constitués dans le cadre de la VAE, qualité, FOAD, pôles de compétences, ingénierie de formation et de développement, fonctionnement des UC...) Attention, une convention bilatérale ou un achat de prestation ne sont pas des réseaux.		Oui	20 pts	/20
				En cours	10 pts	
				Non	0 pts	
v10	**Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie**	V10 : (total des heures d'ingénierie de développement (A) / total des heures formateurs (B)) * 100 On entend par ingénierie de développement toutes les heures qui contribuent au développement de l'activité du CFPPA, hors celles assurées par le directeur. A : total des heures d'ingénierie hors directeur = heures d'ingénierie réalisées par les formateurs + par la personne en charge d'ingénierie le cas échéant B : total des heures formateurs= heures ACB + heures fonctionnaires (Etat + gagés)		> 10%	40 pts	/40
				6 à 10%	20 pts	
				< 6%	0 pts	
v11	**Diversité des sources de financement**	v11 : part du financeur principal dans les ressources du CFPPA = = (Montant des ressources émanent du financeur (ou du client) principal / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100		30 à 50%	20 pts	/20
				<30% ou >50 à 60%	10 pts	
				> 60%	0 pts	
v12	**Visibilité du plan de charge à plus d'un an**	= (Montant des conventions pluriannuelles / Montant des ressources totales du CFPPA) * 100		> 50%	20 pts	/20
				20 à 50%	10 pts	

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	barème		résultat
				< 20%	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE DU CFPPA (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)						**/100**

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°4 / REGION : CFPPA :

ENQUETE VULNERABILITE CFPPA - ANNEE 2018: FICHE DE SYNTHESE

Famille d'indicateurs	Intitulé des indicateurs		Résultat
GESTION FINANCIERE	v1	Santé financière de l'EPLEFPA	/ 20 pts
	v2	Santé financière du centre	/ 20 pts
	v3	Rentabilité des formations	/ 30 pts
	v4	Rentabilité globale du CFPPA les 3 dernières années	/ 30 pts
TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE			**/ 100 pts**
	v5	Part des formations assurées par du personnel externe au CFPPA	/ 20 pts
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	v6	Constance dans les fonctions de direction	/ 10 pts
	v7	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	/ 20 pts
	v8	Part des heurs de face à face des formateurs	/ 50 pts
TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			**/ 100 pts**
GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	V9	Appartenance à un réseau formalisé	/ 20 pts
	V10	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	/ 40 pts
	v11	Diversité des sources de financement	/ 20 pts
	v12	Visibilité du plan de charge à plus d'un an	/ 20 pts
TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)			**/ 100 pts**

Le niveau de vulnérabilité du CFPPA correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs sur la base des tranches de points suivantes :

alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100